



HAL
open science

Éducation, avenir et pratiques numériques des jeunes filles rurales de 15 à 24 ans. La téléphonie mobile comme échappatoire dans un quotidien sans horizon ?

Khadija Zahi, David Goeury

► To cite this version:

Khadija Zahi, David Goeury. Éducation, avenir et pratiques numériques des jeunes filles rurales de 15 à 24 ans. La téléphonie mobile comme échappatoire dans un quotidien sans horizon ?. Fadma Ait Mous; Zakaria Kadiri. Les jeunes du Maroc. Comprendre les dynamiques pour un nouveau contrat social, Economia-HEM Research Center, pp.337-371, 2021, 978-9920-34-047-2. hal-03311304

HAL Id: hal-03311304

<https://hal.science/hal-03311304v1>

Submitted on 4 Aug 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Éducation, avenir et
pratiques numériques
des jeunes filles rurales
de 15 à 24 ans.
La téléphonie mobile
comme échappatoire dans
un quotidien sans horizon ?

par *Khadija ZAHI*
Université Cadi Ayyad de Marrakech

et par *David GOEURY*
Paris IV Université de la Sorbonne

Introduction

Dans l'article publié en 1969, *Ce que disent 296 jeunes ruraux*, Paul Pascon et Mekki Bentahar écrivaient « *qu'il s'agit évidemment des jeunes masculins, l'expression "adolescents" ne pouvant s'appliquer à la campagne aux jeunes filles qui n'ont pas d'adolescence* ». Cette phrase particulièrement surprenante atteste des profonds préjugés sur les jeunes filles rurales qui sont si peu valorisées qu'elles ne sont même pas un objet sociologique, et encore moins des sujets ayant la possibilité de s'exprimer et, surtout, d'être écoutés. Ainsi, l'article de Malika Belghiti, *Les relations féminines et le statut de la femme dans la famille rurale*, ne donne la parole qu'à des femmes mariées pour questionner le rapport au mariage, à la nuptialité et à la notion de tutelle.

Systematiquement présentes comme une catégorie statistique, les jeunes femmes rurales cumulent deux discriminations structurelles de la société marocaine : la féminité et la ruralité auxquelles s'adjoint, dans leur cas, celui de la jeunesse. L'inaudibilité des jeunes femmes rurales est toujours d'actualité ; elle s'explique, en grande partie, non seulement par l'intérêt marginal des politiques publiques vis-à-vis des jeunes ruraux avant la dernière décennie, mais aussi par le peu d'enquêtes spécifiques (Faysse *et al.*, 2015). Cet intérêt est encore plus faible pour les jeunes femmes rurales de 15 à 24 ans qui sont massivement oubliées des politiques publiques du fait de représentations archaïques des décideurs et des experts. Ces derniers ne conçoivent ces jeunes femmes que dans une configuration patriarcale, en considérant que ces dernières passent de la tutelle des pères de famille à celle de leurs maris sans moment d'autonomie. Les femmes rurales sont avant tout étudiées au regard de la santé reproductive et, éventuellement, comme participantes à l'activité productive agricole en tant que main-d'œuvre bon marché, souvent non rémunérée (Bossenbroek, 2016 ; Gillot, 2016 ; Montanari et Bergh, 2019 ; Moisseron *et al.*, 2019).

3. ÉDUCATION, AVENIR ET PRATIQUES NUMÉRIQUES DES JEUNES FILLES RURALES DE 15 À 24 ANS. LA TÉLÉPHONIE MOBILE COMME ÉCHAPATOIRE DANS UN QUOTIDIEN SANS HORIZON ?

Ces représentations sont confortées par le très faible taux d'activité des femmes rurales (14,6 % en 2019¹) en dehors des économies domestiques et surtout par une précocité de l'âge au mariage qui a diminué de 2004 à 2014, passant de 25,4 ans à 24,9 ans² faisant baisser le taux de célibat des jeunes filles de 15 à 19 ans, soit de 86 % à 83 % et surtout celui des jeunes femmes de 20 à 24 ans, soit de 54,2 % à 42 %. Pour autant, l'argument culturel persistant reste totalement insatisfaisant, car il apparaît comme la justification d'une absence de politiques publiques dédiées et implique, par conséquent, une impossibilité pour ces jeunes femmes de choisir et de se construire un avenir alternatif. Il apparaît plutôt comme une situation de trappe territoriale où les trajectoires de ces jeunes filles semblent suspendues sans autre perspective que le mariage. En 2019, selon l'enquête panel des ménages de l'Observatoire national du développement humain (ONDH), un peu plus de 710 000 jeunes femmes rurales entre 15 et 24 ans ne sont ni en étude, ni en emploi, ni en formation (résumé par l'acronyme NEET), soit 60 % de cette classe d'âge. Une fois les études arrêtées, elles sont moins de 6 % à exercer un emploi en dehors de la cellule familiale.

Les jeunes filles rurales marocaines sont donc traversées par trois dynamiques concomitantes à même de transformer profondément leur horizon d'attentes : un allongement de leur scolarité avec un accès croissant aux études secondaires, un accès croissant aux technologies de l'information et de la communication (TIC), et un effondrement de leur taux d'activité du fait des gains de productivité dans le secteur agricole. Elles n'hésitent plus à qualifier l'immense injustice qu'elles subissent : « *Nous sommes rayées de la carte !* » ; « *Nous n'existons plus !* » ; « *Nous sommes condamnées à une vie vide !* ». Ce sont les principaux leitmotivs de ces jeunes femmes, inlassablement répétés de village en village.

1. HCP (2019). *Enquête nationale sur l'emploi*.

2. https://www.hcp.ma/Age-moyen-au-premier-mariage-par-sexe-et-milieu-de-residence-1960-2014_a692.html

Dans ce contexte, quelle est la place réelle des TIC ? Ces dernières sont présentées comme des outils d'émancipation des jeunes femmes rurales à grand renfort de plaidoyer à la fois de la société civile, des opérateurs, des multinationales et des organisations internationales³. Elles permettraient de dépasser les contraintes quotidiennes liées à l'isolement et à la faiblesse des infrastructures. Or, au regard de la situation actuelle du monde rural marocain, l'accès croissant aux TIC peut-il être considéré comme une véritable opportunité d'autonomisation ou s'agit-il plutôt d'un maigre palliatif à la défaillance des politiques publiques ?

Nous entendons ici l'autonomie de ces jeunes femmes comme la possibilité de disposer de ressources personnelles qui accroissent leur participation à des dynamiques collectives de leur propre volonté. Cette autonomie ne doit pas être comprise comme une configuration d'indépendance et peut être vécue dans le cadre d'un mariage à partir du moment où la jeune femme dispose de ressources personnelles pour construire un avenir sans être totalement soumise au bon vouloir de son conjoint.

Il semble donc nécessaire de qualifier, d'une part, l'espace rural marocain à travers les données statistiques objectives et, d'autre part, de mobiliser les paroles subjectives des jeunes femmes rurales pour mieux comprendre les aspirations de ces dernières. Pour cela, nous nous appuyons sur les témoignages de près d'une centaine de jeunes filles rurales écoutées, entre juillet et octobre 2019, dans le cadre de 60 entretiens qualitatifs et de 10 groupes de parole menés dans cinq communes rurales marocaines⁴ ; témoignages corroborés par des mises en perspective ponctuelles lors des entretiens ou des groupes de paroles menés dans des villes marocaines avec des jeunes femmes issues du monde rural. Ces jeunes femmes de 15 à 24 ans n'étaient toutes ni en étude, ni en emploi, ni en formation au moment de l'entretien. Elles sont donc très

3. 7 facteurs de réussite pour l'autonomisation des femmes rurales par le biais des TIC. Utiliser les technologies pour transformer des vies. <http://www.fao.org/fao-stories/article/fr/c/1105847/>

4. Taghijjt dans la province de Guelmim, Imintala dans la province d'Al Haouz, Dar Chafai dans la province de Settat, Iqqadar dans la province d'El Hajeb, Ahl Angad dans la province d'Oujda.

éloignées des figures charismatiques traditionnellement mises en avant dans la nouvelle économie de la recherche qui privilégie les trajectoires singulières de leader.

Ces jeunes filles rurales mises en invisibilité exposent leurs aspirations profondes, leurs désirs de trajectoires de plus en plus complexes associant, dès qu'elles le peuvent, des études de plus en plus longues à une appétence pour une vie plus active, et œuvrent à la construction d'un projet de vie autonome même en étant mariées. Une fois cet état des lieux faits, nous souhaitons discuter de l'ambiguïté des TIC dans un contexte social perçu comme particulièrement fermé par les jeunes femmes. Nous pourrions ainsi conclure sur la relation complexe de ces jeunes femmes à la ruralité entre désir d'ailleurs, volonté de s'engager et finalement acceptation d'un quotidien qui reste très dépendant des relations familiales.

Les territoires ruraux : ce qu'en disent les jeunes filles rurales

Les territoires ruraux connaissent une hétérogénéité croissante entre des communes rurales périphériques de grandes agglomérations comme Ahl Angad dans la périphérie d'Oujda, des communes rurales où l'agriculture reste très dynamique comme Iqaddar dans la province d'El Hajeb et des communes rurales en déprise agricole comme Taghijjt, ou encore des communes rurales isolées comme Dar Chafaï (province de Settat), ou comme le douar d'Imi n'tala dans la commune rurale d'Anougal (province d'Al Haouz). Or, il est frappant d'observer la destinée commune des jeunes femmes rurales de 15 à 24 ans qui sont de plus en plus tenues à l'écart de la sphère économique sans pour autant disposer d'un accès à l'éducation ou à la formation professionnelle. Une fois l'abandon

de l'enseignement général, qui reste très précoce malgré la généralisation des établissements primaires et secondaires collégiaux, ces dernières restent non seulement à l'écart du marché de l'emploi, mais aussi des dispositifs de formation professionnelle massivement concentrés dans les chefs-lieux de province.

L'école primaire, et après ? Entre perspective de poursuite d'études et frustration

Les pouvoirs publics ont implanté de nombreuses écoles primaires. Selon l'inventaire communal 2010/2011⁵, seulement 20 communes rurales sur les 1273 comprenant au moins un douar n'avaient pas d'école primaire. Le nombre d'écoles primaires par commune rurale était de 3,2 en moyenne. En revanche, seules 581 communes rurales disposaient d'un collège avec en moyenne 0,48 collège par commune rurale et seules 121 communes rurales disposaient d'un lycée, soit un équipement moyen de 0,09 lycée par commune rurale. Ces très grandes inégalités territoriales se traduisent au niveau national par un fort taux brut de scolarisation primaire en 2017-2018, de 101,55 % du fait des nombreux redoublements alors que le taux net de scolarisation dans le cycle collégial des filles rurales était de 39,73 % contre 80,15 % pour les filles urbaines. Pour le secondaire qualifiant, ce taux s'effondre à 12,48 % contre 57,39 % pour les filles urbaines (voir Tableau 1 ci-contre).

5. https://www.hcp.ma/Base-de-donnees-Inventaire-Communal-rural_a2218.html

Tableau 1 : Taux d'abandon en fin de cycle par commune selon l'Atlas territorial de l'abandon scolaire (2019)

	6 ^e année primaire	3 ^e année collégiale	2 ^e année bac
Dar Chaffai	18,8%	28,96%	21,05%
Taghjijt	7,9%	20,48%	16,51%
Ahl Angad	13,5%	Dans une autre commune	Dans une autre commune
Anougal	18,7%	Dans une autre commune	Dans une autre commune
Iqaddar	12,5%	Dans une autre commune	Dans une autre commune

L'abandon de l'école

Le passage par l'école pour les filles rurales est évoqué majoritairement avec un sentiment de regret et de nostalgie. Les taux d'abandon restent particulièrement élevés. Selon l'Atlas du décrochage scolaire, seulement 5,6 % des filles rurales abandonnent durant le cycle primaire, 23,6 % abandonnent en 6^e année, à la fin du cycle primaire. Ainsi, seulement 3 filles rurales sur 4 iront au collège. Puis, l'abandon au cours du cycle collégial est de 13,8 % et surtout de 20,1 % en 3^e année collégiale. Enfin, si seulement 8,7 % d'entre elles abandonnent durant le cycle qualifiant, 13,9 % abandonnent après la deuxième année bac. L'achèvement du secondaire se fait après plusieurs années de redoublement, ce qui explique ainsi le fort décalage entre le taux net et le taux brut de scolarisation.

L'arrêt des études à la fin du primaire pour les filles dans certains centres ruraux est vécu comme une discrimination entre les filles et les garçons, car seulement 13,6 % des garçons abandonnent en 6^e année primaire : ces derniers

ayant des taux d'abandon beaucoup plus élevés que les filles durant le cycle collégial et le cycle qualifiant. Cette injustice est renforcée par la possibilité de travailler une fois les études arrêtées : si les garçons quittent l'école pour la recherche d'un travail, les filles doivent se soumettre à la décision de leurs parents et se retrouvent souvent cantonnées aux activités domestiques. « *Les filles souhaitent réussir et continuer les études mais elles n'arrivent pas pour des raisons familiales. Par contre, les garçons ne souffrent pas de ce problème parce que leurs familles les encouragent à continuer en première ou deuxième année collège. Ils abandonnent après pour aller travailler en ville* » (Imi n'Tala).

L'utilité des apprentissages scolaires que les jeunes filles ont reçus à l'école primaire est mise en valeur systématiquement dans tous les entretiens. Les jeunes filles insistent surtout sur le fait d'avoir appris à lire, à écrire et à s'exprimer. Elles sont de fait la première génération de femmes marocaines à être massivement alphabétisée. Pour celles issues des communes isolées et majoritairement amazighophones, où la majorité des parents n'est pas passée par l'école et ne parle pas l'arabe comme à Imi n'Tala, l'école est considérée comme un moment de vie très important : « *L'école m'a apporté beaucoup de choses. Autour de moi, il y a plusieurs personnes qui ne savent ni lire ni écrire. Grâce à ce que j'ai appris à l'école, je les aide, par exemple, à passer une communication téléphonique, à chercher des numéros de téléphone... Quand je me déplace, j'arrive à lire les pancartes et à trouver ma direction, je ne me perds pas.* »

L'école ne se résume pas à ces apprentissages. Les filles sont nostalgiques de l'ambiance scolaire, des jeux avec les camarades, des activités sportives et culturelles et de ces laps de temps de liberté et de vie en dehors de la maison : « *On a profité des ambiances d'être avec les filles.* » ; « *On fuyait la maison. Au moins, on oubliait les activités de la maison* » (Imi n'Tala).

L'école est aussi marquée par le vécu de la discrimination très précoce qui se traduit par une grande souffrance. Ainsi, à Dar Chafaï, une jeune fille a abandonné car elle ne supportait plus que les autres voient que ses parents étaient trop pauvres pour lui acheter des vêtements. À Ahl Angad, une autre

souffre du racisme parce qu'elle est noire de peau et qu'elle a été abandonnée par son père. Ces mauvais traitements sont aussi le fait du corps professoral, ce qui accélère la déscolarisation.

L'arrêt de l'école reste ambigu. De nombreuses jeunes filles arrêtent du fait de difficultés scolaires et de leurs échecs répétés à des examens comme la 6^e année primaire et la 3^e année collégiale, mais aussi du fait d'une pression familiale qui s'oppose à la poursuite d'études en dehors de la commune. Ainsi, à Imi N' Tala, le déplacement vers le collège d'Amizmiz pose problème car il nécessite près d'une heure de transport. Les jeunes filles doivent donc avoir le soutien de leurs parents et de proches pour s'installer en ville. Dans des configurations où le collège est plus proche mais dans une autre commune comme à Iqaddar, *« les garçons poursuivent plus souvent leurs études parce qu'ils utilisent des vélos alors que les filles les abandonnent tôt »*. Mais, il en est de même dans une configuration périurbaine comme à Ahl Angad où *« certains parents ne laissent pas partir leur fille à Oujda. Ils disent que les filles n'ont pas le droit de terminer leurs études, car elles ne pourront pas atteindre des bons postes. Il faut changer les mentalités de ces parents et il ne faut pas faire la distinction entre les filles et les garçons. »* Une jeune fille est ainsi empêchée de continuer ses études par son père à 17 ans *« parce qu'elle est trop belle »*.

En revanche, à Taghjijt où le lycée est situé dans la commune, les jeunes filles poursuivent jusqu'au lycée *« même s'il est loin, celles qui ont la volonté peuvent y aller. Moi, j'y suis allée en vélo : trente minutes le matin et trente minutes le soir. Les gens sont conscients ici et laissent les filles continuer leurs études. »* Dès lors, pour les jeunes filles, les deux grands moments d'abandon scolaire sont : *« Au baccalauréat pour celles qui n'ont pas les moyens financiers [les études supérieures nécessitent de se déplacer à Guelmim ou Agadir] et au collège pour celles qui ne veulent plus étudier. »*

L'arrêt de l'école se traduit par la fin de nombreuses opportunités d'activités collectives comme le théâtre et surtout le sport qui se pratique exclusivement à l'école pour les jeunes filles de Dar Chafäi, si bien que ces

dernières n'ont plus aucune activité collective en dehors des fêtes et des mariages, sinon de façon très discrète « *quand il n'y a aucune fête, on se réunit chez l'une d'entre nous et on danse ensemble* ».

Pour les plus sportives, l'école permettait d'ouvrir sur des horizons nouveaux qui sont soudainement bouchés par l'arrêt des études : « *Avant, je pratiquais le handball et je participais à plusieurs tournois dans d'autres villes marocaines mais, depuis que j'ai quitté l'école, je ne pratique aucun sport.* »

Pour de nombreuses filles, l'arrêt des études à un âge précoce marque l'injonction à la préparation d'un nouveau statut, celui d'épouse et de mère, qui se traduit par la restriction de leur espace de vie : « *Depuis qu'on a arrêté l'école, on est rayé de la carte. Les garçons ont le droit de faire du sport mais nous, les filles, ne pouvons plus courir. C'est la mentalité 1900, les filles ne doivent pas se mélanger ou parler avec les garçons* » (Imi n'Tala).

Ces restrictions signent aussi la fin de la socialisation avec des garçons : « *Ici, c'est interdit de rencontrer des garçons pour une fille. Les filles doivent rester avec les filles. À l'époque de l'école, on rencontrait les garçons au lycée ou au collège. Les gens ici se connaissent donc c'est impossible de sortir avec quelqu'un ici* » (Taghijit).

Après, l'école, « être rayée de la carte » ?

En dehors de l'investissement éducatif primaire, les autres infrastructures restent très modestes. Ainsi, en 2011, l'essentiel des activités étaient polarisées autour des coopératives agricoles qui sont massivement masculines, les femmes restant à l'écart de cette dynamique (Montanari et Bergh, 2019 ; Moisseron *et al.*, 2019). Or, 85 % des communes rurales sont dépourvues de coopératives non agricoles. Les rares coopératives présentées comme féminines sont souvent des lieux peu fonctionnels maintenant peu d'opportunités pour les femmes qui restent avant tout une main-d'œuvre bon marché, voire non rémunérée (Gillot, 2016). Les politiques ciblées vis-à-vis des femmes comme les foyers féminins ne concernaient que 35 % des communes rurales.

Même dans le cadre de l'économie domestique, elles sont de plus en plus cantonnées aux tâches ménagères du fait des mutations des activités agricoles. Pour les familles qui disposent encore d'une petite terre agricole ou d'animaux, l'élevage et le jardinage sont principalement accomplis par les mères de famille. Par conséquent, très peu de jeunes filles déclarent participer aux activités agricoles en dehors des périmètres irrigués spécialisés dans le maraîchage et l'élevage (Bossenbroek, 2016). Ainsi, à Iqaddar où l'activité agricole est la plus intense, les jeunes filles réalisent les tâches ménagères et s'occupent des vaches qui sont dans la continuité de l'espace domestique. « *On nettoie la place des vaches, nous apportons du foin, nous traitons les vaches. On préfère faire quelque chose pour ne pas s'ennuyer. Nous n'avons pas le choix et nous voudrions faire autre chose.* » Du fait du maraîchage, elles peuvent « *punctuellement travailler à la récolte des oignons* ».

De plus en plus de ménages ruraux n'ont ni terre ni animaux domestiques, les revenus du foyer proviennent d'activités artisanales, de services ou,

surtout, de la mobilité des membres masculins de la famille (mais aussi de plus en plus de membres féminins) vers les grandes métropoles marocaines ou des pays étrangers. Ainsi, à Iqqadar une jeune fille est hébergée chez ses tantes qui tiennent une boutique de vêtements alors que sa mère travaille au Congo. Dans les communes périurbaines comme Ahl Angad, de nombreux ménages se sont installés pour trouver un loyer moins cher sans disposer de terres agricoles. Dans des communes oasiennes comme Taghjijt, l'activité agricole est réduite pour de nombreux ménages aux palmiers dattiers. Enfin, à Dar Chafaï, certains ménages vivent essentiellement de l'artisanat. *« Mon père est soudeur, ma mère est à la maison, elle s'occupe aussi des poules, moi je m'occupe des tâches ménagères. »*

Toutes les filles interrogées présentent les territoires ruraux marocains comme des lieux anti-jeunesse sans distinction de sexe. Ce sont des lieux qui *« ne sont favorables ni pour les filles ni pour les garçons »*. Ce constat revient systématiquement tant dans les entretiens que dans les groupes de parole des cinq communes. Parfois, les termes sont encore plus durs : *« Ici [Taghjijt], c'est bien pour les retraités car ce lieu est mort. »* La liste des manques englobe les infrastructures de base (les écoles, les centres de formations professionnelles, les hôpitaux, le travail, les moyens de transport), mais aussi les lieux de loisirs et de sociabilités. *« Ce que veulent les jeunes n'est pas disponible ici : le travail, l'éducation, les loisirs, les activités associatives. »* ; *« Les infrastructures scolaires sont délabrées, les infrastructures sportives et culturelles, les espaces publics sont inexistantes. Les moyens de transports sont très limités »* ; *« Quand tu arrives ici, il faut faire demi-tour. »*

Le village est donc présenté comme un lieu sans opportunités : *« On veut rester à notre douar, même si on cherche à changer, il n'y a pas d'autres alternatives »* ; *« S'installer ici est très difficile. Il faut venir ici uniquement pour rendre visite à la famille et se reposer. »* Les rares jeunes filles qui poursuivent des études supérieures savent qu'elles ne trouveront aucune opportunité d'emploi au village.

Ce rapport à la ruralité chez les filles originaires des douars ou des villages est nuancé par les expériences de vie entre celles qui en sont parties et celles qui y ont toujours vécu. Les rares jeunes filles qui ont eu la chance de continuer leurs études après le bac dans les grandes villes recourent à des éléments centrés sur « les désirs », « les rêves », « l'épanouissement personnel », « la liberté »... pour décrire le vécu de la privation dans le monde rural. Comme l'explique Zohra, étudiante en master en langues étrangères appliquées, au moment de l'enquête : « *Toutes les administrations sont fermées aux désirs et propositions des jeunes... même une Maison des jeunes n'existe pas ici. Donc, vivre en liberté, suivre le développement du monde et l'épanouissement personnel n'est pas possible pour les jeunes garçons ou filles.* » Selon Nadia, étudiante en 3^e année de sociologie, le monde rural ne garantit pas aux jeunes ruraux une ascension sociale et une vie décente. Pire encore, ils ne sont pas considérés : « *Ce lieu n'aide pas les jeunes, filles ou garçons à réaliser leur rêve, il ne permet pas aux jeunes de jouir d'un niveau de vie décent. Ici, cet endroit ne donne pas de considération aux jeunes filles ou garçons même s'ils sont diplômés ou ont un haut niveau d'éducation.* »

Par ailleurs, les filles qui vivent chez leurs parents dans les douars et dans les villages et qui sont en majorité en décrochage scolaire mettent en avant ce destin et cette malédiction qui poussent les jeunes ruraux garçons à quitter le douar et les filles à y rester. Pour Aïcha, originaire d'Imi n'tala, qui a arrêté l'école en 6^e année primaire : « *Ici, filles ou garçons ne peuvent pas vivre bien. Les garçons doivent chercher du travail en dehors du douar à Marrakech ou à Casablanca. Les filles restent au douar et les garçons sont obligés de partir.* »

Parfois, les attentes sont très modestes comme à Taghijjt même pour des jeunes filles ayant fait des études supérieures comme Amina : « *Un centre pour apprendre la couture et les filles seraient comblées ; moi, je veux faire une formation tout d'abord pour travailler, mais dommage, nous n'avons rien ici. L'année dernière, j'accompagnais une fille dans un garage de couture et j'ai appris quelques trucs.* »

De nombreuses jeunes femmes souhaitent accéder à l'emploi ou développer une petite activité génératrice de revenus autour de compétences spécifiques. Celles qui vivent au plus proche des grandes agglomérations comme à Ahl Angad ont souvent démultiplié les petits emplois comme aide-pâtissière ou aide-cuisinière, « *même si c'est très difficile et que les patrons ne se comportent pas bien* ». Certaines racontent toute une série de mauvais traitements (insultes, coups, harcèlement sexuel) pour des salaires très faibles (entre 800 et 1000 dhs par mois) mais persistent dans leur recherche d'emploi.

Condamnées à cette assignation à résidence, ces filles mettent l'accent sur des éléments de leur vécu quotidien : le « rien à faire » en dehors des « tâches ménagères ». Ce désir de faire revient continuellement : « *Je ne peux rien faire parce que je n'ai pas un diplôme et je n'ai pas eu mon baccalauréat et aussi nous n'avons pas des offres de travail ici.* » ; « *Je veux travailler, mais je n'ai pas un niveau scolaire qui me le permette, et aussi nous n'avons rien ici.* » ; « *Si tu veux travailler, tu dois avoir un diplôme, te déplacer à la ville, la ville est loin de chez nous.* »

Dans ces territoires ruraux de manque et de privation, les filles qui ont expérimenté la socialisation scolaire, la mixité scolaire, la décohabitation d'avec les parents pour continuer les études en ville présentent un ordre de hiérarchisation de la condition des filles et des garçons. Certes, les conditions de vie ne sont favorables ni pour les filles ni pour les garçons mais ces derniers jouissent d'une multitude de privilèges dont, tout particulièrement, celui d'accéder à l'espace public et de se déplacer en ville.

Les entretiens viennent confirmer la situation statistique. Les jeunes femmes rurales ont très peu d'opportunités d'emplois ; le taux d'activité des jeunes femmes rurales, en chute constante, est désormais inférieur à 15 %. Au final, les jeunes femmes rurales, une fois qu'elles quittent l'école, deviennent NEET et restent NEET à plus de 88 % selon le panel ONDH, aussi bien celui de 2012 à 2015 que celui de 2015 à 2017. Très peu arrivent à reprendre une formation (moins de 3 %) et très peu accèdent à un emploi (moins de

10 %). Dans ce contexte, le mariage est présenté comme l'unique horizon. Les jeunes filles débattent alors de sa précocité et de la qualité des époux, tant il constitue un moment crucial dans le parcours de vie. La trajectoire de ces femmes est de fait fortement commandée par leur lieu de vie et non par leurs aspirations profondes.

Des désirs d'engagement collectif contraints

Les jeunes filles rencontrées ne peuvent pas être considérées comme désireuses de vivre continuellement soumises à une tutelle patriarcale ou maritale. Ces dernières ont aussi envie de participer aux dynamiques collectives.

Localement, dans le village, ces mêmes jeunes filles aimeraient pouvoir s'engager dans des causes. Elles participent aux activités collectives d'entraide à l'occasion des fêtes et des moments de la vie (naissance, mariage, décès) ainsi qu'à des petites associations ou des petites coopératives informelles, mais ces dernières sont souvent dépendantes de quelques figures motrices et disposent de très faibles ressources. Ces collectifs sont souvent très fragiles soit parce qu'ils sont informels (une jeune femme qui accueille les autres dans un garage pour des cours de couture), soit parce qu'ils dépendent de jeunes femmes qui peuvent elles-mêmes être amenées à chercher à quitter le village pour la ville. Enfin, les désirs d'organisation sont souvent dépendants du bon vouloir des autorités et des élus locaux qui ont souvent d'autres agendas. Par conséquent, les jeunes filles décrivent toujours un rapport de domination masculine sur les initiatives collectives.

À Taghijit, « nous n'avons que la Maison des jeunes mais elle organise une seule activité par an ». De plus, « les gens ici n'ont pas cette culture, ils pensent que ces activités sont exclusivement pour les hommes. » ; « Nous avons le local et les équipements nécessaires mais il faut que la mentalité des gens change. » ; « Nous ne sommes pas audacieuses pour faire cela. » ; « Il y a des filles qui se réunissent pour organiser des activités pareilles. », mais cela n'aboutit pas. À Iqqadar, les propos sont identiques : « Nous n'avons aucune coopérative ici qui soit ouverte aux jeunes filles », mais « aussi aucune association ». « Personne n'a jamais pensé à faire une initiative pareille. » ; « Les hommes ici ne s'intéressent pas à cela. Ils travaillent dans l'agriculture ou dans des coopératives de lait. » À Dar Chafäi, les jeunes filles pointent les difficultés à s'organiser : « Il doit y avoir quelqu'un qui vous soutient et qui a de l'expérience dans ce domaine. » Ensuite, il existe une action tournée vers les femmes mais sa qualité reste à désirer. « Ici, il n'y a qu'une seule initiative (INDH) avec un jardin d'enfants et des ateliers de la couture pour les filles », mais « la formation n'est pas de qualité et irrégulière ». « Il existe de bonnes formations en couture mais elles sont à Settat. » Enfin, à Imi n'Tala, la tentative d'action collective féminine organisée par les jeunes filles est bloquée par l'absence de soutien de la municipalité et des autorités. Le mariage d'une des jeunes femmes les plus actives en 2020 et son déménagement à Casablanca vient alors suspendre la fragile dynamique enclenchée.

Au final, les jeunes filles ressentent un fort sentiment d'injustice. Certaines d'entre elles déclarent être devenues plus conscientes, notamment grâce à la scolarisation. Elles insistent sur les causes qu'elles souhaiteraient défendre et la toute première d'entre elles est celle des droits des femmes face à la pauvreté, à la violence et à la discrimination. En effet, dans leur parcours, elles déclarent avoir subi de façon précoce une atteinte à leurs droits : leur droit à l'éducation, leur droit à une formation de qualité, leur droit à un travail. Certaines ont connu des moments plus difficiles de violence familiale ou d'extrême précarité, et ont eu aussi le sentiment d'être discriminée à l'école du fait de leur pauvreté, de leur couleur de peau ou de leurs difficultés scolaires.

Le contrôle social

À cela s'ajoute le très fort « contrôle social » : « Ici, les mentalités sont arriérées et traditionnelles. » ; « Ici, tous les habitants ont la même mentalité (filles et garçons, grands et petits). Les uns épient les autres et, notamment, les filles. »

Comme l'exprime cette fille, le contrôle social s'exerce sur les filles, les garçons y échappent : « Bien évidemment, les garçons ne sont pas contrôlés comme les filles. Ils sont considérés comme des hommes, ils peuvent partir à Marrakech, personne ne se soucie d'eux. » Bien que le poids du contrôle social soit omniprésent dans les discours de toutes les filles, ce sont celles qui ont quitté l'école prématurément qui évoquent les effets de ce contrôle sur leur quotidien. Sortir se balader avec des copines, bien s'habiller, se maquiller, selon ces filles, suscitent les commérages et les ragots qui nuisent à leur réputation : « Ici, c'est très populaire, il y a beaucoup de contrôle ["hadia" et "tberguig" : le commérage]. Il suffit qu'une fille sorte bien habillée et maquillée, elle est aussitôt l'objet de commérage et de mauvaises langues. Cela nous crée des problèmes avec nos familles. » Quelques jeunes filles résistent à ces injonctions, sortent de l'espace domestique mais s'exposent aux commérages : « Moi, je continue à faire du sport et à aller courir et je me fiche de ce que les gens disent. » Mais, pour certaines, les accusations peuvent être très graves, comme le raconte une jeune fille de Taghjijt : « Ma tante a raconté à tout le monde qu'elle m'avait vue nue avec une autre fille et un homme. Elle a volontairement menti pour me salir. » Par ailleurs, il existe aussi toujours la peur de l'agression si jamais elles quittent la sphère protégée de la famille. À Ahl Angad, le contrôle est particulièrement virulent, surtout de la part des jeunes hommes qui n'hésitent pas à menacer les jeunes filles.

Dans un contexte d'espace public et d'extérieur présenté comme hostile, le foyer est le seul lieu de protection comme à Ahl Angad : « Je veux rester vivre ici, mes parents toujours à côté de moi. Ils me conseillent et me protègent de tout ce qui pourrait me faire mal. »

Pour couper court aux médisances, certaines filles déclarent opter pour un confinement volontaire : « *La cause de ce contrôle et de ces commérages, c'est que c'est petit ici, les gens se connaissent bien. Pour éviter les commérages, je ne sors de la maison que très rarement.* »

Pour de nombreuses jeunes filles, il s'agit donc de passer d'un foyer à un autre pour ne pas être exposées. Le mariage devient donc l'ultime et unique avenir pour ces filles, notamment dans les douars les plus isolés. Cette disposition renforce le sentiment du contrôle social chez les filles âgées de 17 ans et 18 ans qui ne sont pas fiancées ou mariées. Il s'agit donc de se conformer à un comportement attendu dans l'objectif du mariage. Faute de prétendant, certaines filles vivent mal cette situation : « *Dans notre douar, il y a des mentalités très anciennes, des mentalités de 1900... Ces mentalités obligent les filles à se marier tôt pour qu'elles ne deviennent pas vieilles filles.* »

Finalement, la pression sociale amène à privilégier la trajectoire du mariage par défaut d'alternative, notamment en 2020, du fait du confinement et de la réduction des opportunités. Lors d'une deuxième et troisième vague d'entretiens, plusieurs jeunes femmes expliquent : « *Il n'y avait rien à faire, j'ai finalement décidé de me marier.* »

La monotonie du quotidien

La majorité des filles interrogées parlent de « *routine* », de « *corvée* », de « *lassitude* », voire de « *vie vide* » pour décrire leur quotidien. Elles déclarent s'occuper quotidiennement des tâches ménagères. « *Ici, il n'y a "rien à faire", il n'y a pas des ateliers pour apprendre un métier. Il y a seulement la corvée des travaux ménagers.* » ; « *Les garçons qui abandonnent trouvent des métiers ou des activités comme la mécanique mais pour les filles, le problème, il n'y a rien, ni du travail ni des formations.* »

Le « rien faire » qui revient dans toutes les déclarations oppose deux espaces : l'espace féminin qui se limite à la maison et les espaces publics exclusivement masculin comme les rares cafés, la rue principale mais aussi les terrains de sport. « *Où on peut sortir ? Il n'y a pas d'endroit où on peut sortir !* » ; « *Il y a un seul café, sa fréquentation pour les filles constitue une déviance totale. Si tu t'aventures à t'asseoir dans cet espace 100 % masculin, tu entends les chuchotements des personnes assises à côté et tu subis les regards des passants. Ils te considèrent comme une fille déviante sans parents et sans honneur.* » ; « *Le seul loisir ici, c'est le camping dans la montagne. Même ce loisir est interdit aux filles rurales.* » ; « *Il n'y a pas des activités sportives destinées aux filles. Il y a uniquement le foot pour les garçons.* »

Pour ces jeunes filles, les journées se répètent. Lever, tâches ménagères, repas du midi, télévision puis sortie en fin d'après-midi sur le pas de la porte ou dans un lieu féminin comme la source à Imi n'Tala, devant les maisons à Taghjij et enfin se coucher. Les jeunes filles finissent par dire que toutes les journées se ressemblent.

Les seuls événements qui cassent le rythme de cette vie monotone et confinée décrite par ces jeunes filles sont les fêtes : les mariages et, notamment, la fête de *Aid al-Adha*, moment fort de retrouvailles en famille avec des jeunes hommes qui travaillent en ville. Enfin, le voyage chez la famille en ville pour quelques jours constitue un événement inoubliable pour la majorité des jeunes filles interrogées.

Cette monotonie nourrit des états dépressifs, d'autant plus si les relations familiales sont difficiles. Ainsi, plusieurs jeunes filles déclarent n'avoir connu « *aucune bonne journée* », avoir « *une vie noire* » et parfois espérer « *mourir* ». La rupture scolaire, les tensions avec les parents pouvant parfois prendre la forme de violences, notamment dans le cas de familles recomposées, nourrissent des profonds états de désespoir mais aussi des passages à l'acte avec des tentatives de suicide précoces (Ahl Angad).

L'avenir : le rêve de « partir d'ici »

Les difficultés de mobilité dans le monde rural renforcent les inégalités spatiales entre jeunes ruraux et jeunes urbains, et impactent profondément leurs chances de poursuite des études, des formations professionnelles et de trouver du travail. L'étude d'Amsellen-Mainguy sur les jeunes femmes en milieu rural en France, âgées entre 15 à 25 ans souligne que la question de la mobilité est transversale à tous les instants de la vie quotidienne et à tous les âges de la vie. Des difficultés liées, entre autres, à l'inadaptation de l'offre de transports en commun et au coût de l'installation dans les grandes villes poussent ces jeunes femmes à « *ne pas bouger* » et à « *faire avec* » les possibilités d'emploi dans leur territoire. (Amsellen-Mainguy, 2019). Dans notre étude, pour plusieurs filles, la mobilité fait encore partie du rêve et, probablement, d'un rêve qui ne se réalisera jamais.

Ainsi, la projection dans l'avenir dans ces territoires est orientée vers l'ailleurs. Partir du douar ou du village est le souhait de toutes les filles rencontrées. L'absence de chance de changement des conditions de vie est une certitude partagée qui rend la question sur leur projection dans l'avenir dénuée de sens au regard d'un quotidien immuable. « *Dans cinq ou dix ans, il n'y aura aucun changement. Imi n'Tala ne changera jamais, on l'a trouvé comme ça à notre naissance et on y a grandi, il restera tel quel.* » ; « *Il n'y a pas d'avenir ici, la vie sera la même dans cinq ans.* » ; « *On veut partir d'ici, on attend des opportunités.* » ; « *Je veux vivre ailleurs parce qu'ici on ne dispose pas des conditions de vie les plus rudimentaires.* »

Si toutes les filles souhaitent s'installer en ville, elles reconnaissent que les chances de réalisation de ce souhait sont très minimes. Celles qui sont en situation de décrochage scolaire et qui vivent dans des villages reculés acceptent avec désespoir ce sort. Le mariage avec un conjoint installé en ville devient leur unique salut.

Partir du village pour trouver n'importe quel emploi ne peut être réalisable. En effet, cette trajectoire reste masculine du fait des conditions de très grande pénibilité : salaires extrêmement faibles, conditions de logement très précaires, risque d'agression, risque de violences sexuelles. Ainsi, une jeune fille mineure, serveuse dans un café à Dar Chafaï, explique sa trajectoire après avoir quitté sa famille issue de la province de Sidi Kacem. Elle a échoué là et est passée sous la coupe du patron qui la nourrit et la loge, et abuse d'elle régulièrement. Elle ne sait pas comment quitter cette situation. Les jeunes femmes issues du monde rural peuvent travailler si elles partent en famille avec leurs mères ou leurs tantes ou des amies plus âgées, ou si elles disposent d'un hébergement sûr chez un membre de la famille de toute confiance (une sœur le plus souvent), ou enfin si elles sont parmi celles qui ont eu la chance de pouvoir commencer une première année d'enseignement supérieur et de disposer d'un hébergement étudiant qu'elles conservent. Or, ces situations restent très rares. Pour la majorité d'entre elles, l'accès à la ville se fait grâce au mariage, en espérant que l'époux choisi ait les moyens de disposer d'un logement dans une ville moyenne ou une grande métropole.

Pour plusieurs jeunes femmes enquêtées en 2019 et recontactées en 2020, le mariage a permis un accès à la grande ville comme Marrakech ou Casablanca, ce qui a répondu à une de leurs attentes : vivre dans un quartier où il y a des perspectives pour leurs enfants.

Cette situation vient donc renforcer le principe répété à de nombreuses reprises, pour les jeunes filles qui ont abandonné leurs études de façon précoce : « *La seule solution, c'est le mariage !* » Ce mariage est parfois très précoce, dès l'âge de 17 ans pour plusieurs enquêtées, car c'est un moyen de vivre « *normalement* » avec « *un mari* ». Plusieurs jeunes filles dénoncent la situation : « *On se marie alors que nous sommes encore des enfants qui vont avoir des enfants.* »

Parmi les jeunes femmes mariées issues du monde rural, la majorité décrivent leur mariage comme un achèvement qui leur permet de vivre

bien, de n'avoir besoin de rien, d'être normales. Pour certaines, ayant eu des relations difficiles avec leurs parents, le mariage est considéré comme une solution. . Une femme de 20 ans à Iqaddar raconte : « *Mon père n'a pas voulu que je continue mes études au lycée alors que mon mari m'encourage à reprendre une formation* ». Une jeune femme de 23 ans explique : « *J'ai arrêté mes études au lycée, je me suis mariée. Je suis restée pendant quatre ans chez moi puis, après, je me suis inscrite au bac libre et, en même temps, à l'ISTA. Mon mari m'a soutenue. Je n'ai pas terminé car mon fils était gravement malade et je devais m'occuper de lui.* »

Pour d'autres, le mariage peut aussi rapidement devenir malheureux. Ainsi, une jeune femme d'Iqaddar est mariée à un homme qui travaille à El Hajeb mais qui n'a pas les moyens de disposer d'un logement décent en ville « *du fait des charges et des impôts* ». Elle reste donc au village sous la tutelle de sa belle-famille. Au fil des mois, elle se sent de plus en plus prisonnière et ne rêve que de disposer de son propre logement en ville pour enfin « *vivre heureuse* » avec son mari. Mais, des histoires beaucoup plus tragiques ont été rapportées par des jeunes femmes mariées de façon précoce qui s'entredéchirent avec un mari violent et abusif, et vivant dans une très grande précarité. Certaines ont des enfants en bas âge et se retrouvent dans les grandes agglomérations comme Tanger, Oujda ou Fès vivant dans une extrême précarité et subissant de multiples violences, sans échappatoire. Certaines divorcent et peuvent revenir dans leur famille qui les soutient. Cependant, ce retour d'une jeune femme divorcée se traduit par une sorte de mort sociale, ce qu'une jeune femme d'Iqaddar résume ainsi : « *Maintenant, je n'ai plus de rêves.* » Certaines qui reviennent au village avec leurs enfants doivent alors les confier à leurs parents et repartir à la recherche d'emploi dans les grandes villes comme deux jeunes femmes issues de la province de Sefrou rencontrées à Tanger.

Le téléphone portable : l'échappatoire

Le téléphone portable s'est imposé en quelques années comme un objet banal, totalement intégré dans le quotidien. Cette banalisation suscite un intérêt scientifique particulier qui interroge ces significations dans les sphères familiales, amicales et professionnelles (Martin, 2007). Objet inédit par ces multiples fonctionnalités, son caractère évolutif, l'usage du Smartphone invite à comprendre comment ses multiples rôles s'articulent et se combinent (Nova, 2018). Les jeunes, qualifiés de « *natifs du numérique* » (Octobre et Berthomier, 2011), ont le privilège de connaître le numérique depuis leur naissance et d'expérimenter, à mesure de leur avancée en âge, beaucoup de nouveaux réseaux (Pasquier, 2020). Les recherches scientifiques anglophones et francophones sur les pratiques et usages numériques des jeunes, d'après un rapport récent, ont montré « *que les pratiques des jeunes sont plurielles, contextuelles et fortement hétérogènes – voire inégalitaires –, dans la mesure où elles sont dépendantes d'inégales conditions de vie familiale, sociale, culturelle, éducative, économique et territoriale* » (Le Bervet, 2020).

Les études sur le numérique et le genre constituent une entrée pour comprendre les rapports sociaux de sexe, ils analysent les usages différenciés, les caractéristiques et les attributions du genre selon les rôles masculins et féminins prédominant dans la société. Des études sur la sociabilité adolescente mettent en évidence comment les usages des sites Internet participent à accentuer les stéréotypes et à exacerber l'appartenance à un sexe donné (Balleys, 2017 ; Pasquier, 2015). Loin d'une image émancipatrice et d'une vision extrêmement positive, ces études empiriques montrent que les pratiques numériques sont des manifestations des jeux de pouvoir et des inégalités qui structurent la vie sociale hors-ligne.

Il est communément démontré que l'appropriation culturelle du téléphone portable est, intrinsèquement, liée aux spécificités du contexte socio-historique. En Afrique, le lien établi entre les TIC et le développement relève, selon Archambault, davantage du vœu pieux que de constats empiriques. Plusieurs études attestent que son utilisation est orientée vers des fins sans lien avec le développement. Par ailleurs, l'étude des usages du téléphone portable en contexte africain est un analyseur des hiérarchies sociales, la manière dont elles se reproduisent et comment ces usages participent à la négociation des inégalités (Archambault et Machikou Ngaméni, 2010). Les pratiques numériques sont inscrites dans les transformations des rapports sociaux de sexe. Ainsi, selon cette étude, l'usage du téléphone portable participe à l'exacerbation des transformations des relations de nuptialité, d'entrée en couple et plus largement des relations intergénérationnelles (Archambault et Machikou Ngaméni, 2010).

En s'inscrivant dans la lignée des réflexions sur la contribution du TIC à l'autonomisation et à l'*empowerment* des femmes en Afrique, et en se basant sur deux éléments d'analyse, à savoir le genre et la religion, l'étude de Fogue Kuate sur les usages du téléphone portable chez les jeunes filles en milieux musulman et chrétien au Cameroun, atteste de son rôle fondamental dans le processus d'émancipation ; il offre aux jeunes filles des possibilités de réinvention et de renégociation de leur statut social (Fogue Kuate, 2020).

La généralisation de la téléphonie mobile et de l'accès à l'Internet

L'accès des hommes et des femmes aux technologies d'information et de communication dans leur vie quotidienne tend à s'uniformiser : « *Les écarts qui existaient au début de la diffusion de ces outils s'amenuisent fortement avec la banalisation des TIC dans les activités journalières* » (Vendramin, 2011). Depuis une décennie, le taux de couverture des zones rurales par les opérateurs téléphoniques et, surtout, la baisse des prix de connexion ont favorisé un taux d'équipement croissant. Ainsi, selon l'ANRT (Agence nationale de réglementation des télécommunications), en 2018, 99,80 % des ménages ont un téléphone portable. L'équipement en Smartphone est croissant et concerne 91 % des ménages urbains contre 78,1 % des ménages ruraux. Ainsi, si 79,2 % des urbains de plus de 5 ans disposent d'un Smartphone, cela concerne désormais 69,3 % des ruraux avec un bond de 8 points entre 2017 et 2018 attestant d'un rattrapage très rapide. Les plus équipés sont les 15-18 ans à 88 %. Les inégalités persistent. Selon, l'enquête panel des ménages de l'ONDH, les jeunes filles rurales restent les moins équipées avec un taux d'à peine 70 % en 2019, contre 80 % pour les jeunes ruraux et plus de 90 % pour les jeunes urbains des deux sexes. Cependant, les Smartphone dans les ménages les plus modestes sont largement partagés puisque 99,7 % des jeunes de 15 à 18 ans et 97,1 % des 19 à 24 ans avaient fréquenté les réseaux sociaux dans les trois derniers mois avant l'enquête de l'ANRT⁶.

6. <https://www.anrt.ma/sites/default/files/publications/enquete-tic-2018.pdf>

Un accès croissant mais soumis à une tutelle familiale de fait

Le téléphone portable occupe une place croissante, si ce n'est centrale, dans le quotidien de plus en plus de jeunes filles rurales. Si toutes ne sont pas équipées, elles sont de plus en plus nombreuses à consulter des sites Internet comme Youtube, Whatsapp, Facebook, une fois les tâches ménagères achevées.

Une jeune femme de Taghijit décrit ainsi sa journée type : *« Je me réveille et je fais le ménage si c'est mon tour. Après, je prends mon déjeuner puis je reste dans ma chambre et je consulte alors mon téléphone en attendant que les séries que je suis commencent. »* Une autre explique : *« Je me réveille et je fais la prière. Puis, je prépare mon petit déjeuner. Après, je fais le ménage et c'est tout. Alors, je passe 24 heures sur 24 sur mon Smartphone. »*

Certaines décrivent ces pratiques numériques comme une addiction quotidienne qui, parfois, génère des tensions avec les parents et les frères, et une confiscation du téléphone. La gestion du téléphone devient un enjeu familial.

En premier lieu, l'achat du téléphone fait partie des grosses dépenses. Or, de nombreuses jeunes filles n'ont pas de ressources personnelles, elles sont donc dépendantes de leur famille. Les plus chanceuses disposent d'un Smartphone personnel, généralement acheté par leurs parents. Ainsi, une jeune femme de 19 ans à Iqaddar a travaillé dans une ferme avec sa mère et cette dernière lui a acheté un Smartphone. Pour certaines, son acquisition est le fruit d'une économie d'au moins une année si elles ont l'opportunité de travailler dans un cadre rémunéré en dehors de l'économie familiale. Certaines s'engagent alors pour des travaux pénibles à la saison des moissons qui constituent un

grand apport pour acheter, d'après l'expression fréquemment utilisée par les filles « *un portable selon nos moyens limités* ». En second lieu se pose la question de la connexion et des cartes de recharge qui nécessitent des revenus réguliers. Ces dernières sont alors achetées soit par les parents, le plus souvent le père, mais aussi parfois par un prétendant, potentiel futur époux, qui crédite à distance le numéro de la jeune fille pour échapper au contrôle parental. Enfin, nombreuses sont celles qui doivent partager le téléphone avec un autre membre de la famille, soit un de leurs parents, soit un de leur frère ou sœur, ce qui limite son usage et maintient un contrôle social, car réduisant d'autant les possibilités d'avoir des échanges personnels.

Une grande diversité des pratiques dominée par le désir de s'échapper

Les organisations internationales sont friandes de « success-stories » qui se retrouvent sur le terrain, notamment pour contrebalancer l'image des risques et des dérives de l'utilisation du téléphone. Ainsi, Amal démontre les avantages du téléphone portable non seulement pour l'économie familiale mais aussi pour servir des causes sociales à travers plusieurs exemples concrets : « *L'année dernière, j'ai vendu de l'huile d'olive à des personnes sur Whatsapp, mon père était content. J'ai réussi à avoir une chaise roulante pour un garçon handicapé dans notre douar. J'ai mis sa photo et des informations sur lui, un bienfaiteur s'en est chargé. Grâce au portable, la fille rurale est devenue plus ouverte sur l'autre et plus intelligente qu'avant.* »

Cependant, la majorité des déclarations des jeunes filles interrogées sur leurs usages du téléphone portable relèvent d'autres registres. Elles sont principalement motivées par l'envie de « *remplir le temps mort* », de « *s'échapper* », de « *fuir* » la monotonie du quotidien que de découvrir « *ce qui se passe dans le monde* ». Le téléphone portable est décrit comme l'unique échappatoire dont dispose la jeune fille rurale. Les récits dressent une opposition entre deux mondes : ici et ailleurs. Aïcha, âgée de 16 ans, décrit la fille rurale comme une prisonnière et le téléphone comme la fenêtre d'une chambre bien gardée par la famille : « *Ici, la fille se sent comme une prisonnière dans une chambre et cette chambre, c'est la famille. Le téléphone portable est une fenêtre qui lui permet de s'échapper sans que personne s'en aperçoive* ». Pour Zineb, âgée de 17 ans, le téléphone procure une liberté communicationnelle qui permet d'échapper à la vie au douar marquée par le contrôle et l'ignorance : « *Dans le douar où je vis, le téléphone est la seule issue qui me fait sortir de ce monde de "Hogra", de contrôle, d'ignorance à un autre monde, un beau monde, un monde où je rêve d'y vivre, qui m'a aidée à continuer à vivre après avoir quitté l'école. Je communique avec des gens, des garçons et des filles vivant en dehors du douar et même dans d'autres pays, ils ont changé mes rêves. Avant, je croyais que dans la vie il n'y avait que le douar, le mariage et les enfants.* »

À défaut de pouvoir voyager physiquement et de connaître « le monde », le téléphone portable permet, selon les déclarations de ces filles, de passer outre la limite spatiale. Les jeunes filles aiment y lire des histoires longues. Comme le montrent des études, « *le téléphone mobile a transformé encore plus radicalement l'effet structurant relatif à la compression de l'espace-temps de la maison pour les jeunes, car il leur permet de communiquer hors de la surveillance des parents et de leur fratrie* » (Fogue Kuate, 2020).

Le téléphone est devenu un élément central dans la socialisation des jeunes filles rurales, il est décrit comme une source inépuisable d'informations pratiques, de possibilités de rencontres, de divertissement : « *Je l'utilise pour tout, il n'y a pas des lignes rouges ou des obstacles, je cherche, je lis, je "tchate",*

je peux me passer de plusieurs choses pour acheter une recharge téléphonique. » ; « Pour moi, le téléphone, c'est mon ami, ma famille. Il m'a permis de connaître beaucoup de choses que j'ignorais avant, des acteurs et des chanteurs que je ne connaissais pas, de remplir mon temps. Il m'a fait sortir de mon isolement et m'a aidée à oublier mes problèmes et mes soucis. » ; « Je ne peux pas vivre sans le téléphone, c'est comme l'eau pour les poissons, je ne peux pas imaginer revenir à ma vie d'avant sans téléphone. Tout autour de moi me paraît sans utilité. Le téléphone est devenu mon guide, mon maître, je l'utilise pour tous les domaines de ma vie à chaque fois que j'ai besoin d'une information. »

Plus qu'un simple outil de communication, le téléphone portable permet, à certaines filles rurales, de réinventer leur rapport à la société rurale. D'une société fermée, homogène et collective, elles aspirent et revendiquent, à travers les récits de leur rapport au téléphone portable, une société ouverte, diversifiée où le « rêve » de changement de condition d'existence est possible, comme l'exprime Amal, âgée de 19 ans et qui a repris le chemin du lycée après des années d'abandon scolaire : « *Étant une fille rurale, le téléphone m'a permis d'entrer dans des nouveaux mondes, j'ai été influencée par des personnages et des histoires qui m'ont convaincue d'aller en avant. J'ai découvert que la fille peut étudier, voyager, apprendre des langues, la peinture, la broderie, la couture, apprendre comment s'habiller, adopter un mode de vie particulier loin de la routine de l'éducation rurale qui tue l'âme de la création. À la campagne, les gens doivent être pareils, si tu adoptes un style d'habit ou de maquillage particulier, tu deviens un objet de moquerie. Le téléphone m'a sauvé de l'oisiveté ; grâce à lui, j'ai repris l'école cette année. »*

Pour d'autres, il permet de surmonter des traumatismes plus profonds, comme cette jeune fille de 17 ans à Ahl Angad qui a subi de nombreuses violences de la part de son beau-père et qui a créé une page Facebook « Vide ton cœur » pour recueillir les témoignages d'autres jeunes filles victimes de violences familiales.

Le téléphone portable est aussi celui qui ouvre aux relations masculines via les réseaux sociaux. Pour une jeune fille de 17 ans à Taghjijt, « *c'est devenu facile de rencontrer quelqu'un, surtout des jeunes qui ne sont pas de notre région à travers les réseaux sociaux* ».

Cet intime se construit en dehors du regard des parents. Il est l'outil qui permet d'avoir un petit ami qui devient rapidement un prétendant et un futur époux, parfois très jeune, dès l'âge de 17 ans. Ainsi, une autre jeune fille de 17 ans explique avoir rencontré son futur époux via Whatsapp sans que ses parents ne le sachent. Elle devait le présenter à ces derniers le mois suivant l'entretien et espérait bien les convaincre de l'autoriser à se marier car elle est mineure.

Conclusion

La dernière décennie a été marquée par deux ruptures majeures au sein du monde rural : un accès généralisé à l'éducation primaire puis secondaire et la diffusion massive de la téléphonie mobile. Or, derrière les statistiques, cette nouvelle configuration nécessite de questionner directement les jeunes filles rurales pour comprendre comment ces dernières perçoivent leur quotidien. En effet, la situation réelle est marquée par le manque d'opportunités économiques, par l'absence de lieux de sociabilité en dehors des espaces traditionnels et par la faiblesse des infrastructures socioculturelles de proximité. À cette réalité statistique s'ajoute désormais un sentiment croissant de frustration des jeunes filles rurales qui déclarent avoir très peu, si ce n'est aucune, opportunité d'épanouissement.

Dans ce contexte, l'ouverture via la téléphonie mobile est-elle corrélée à une plus grande autonomie dans leurs choix ? Ces dernières déclarent avoir désormais des possibilités de goût et d'idées différents, ce qu'elles désignent parfois comme un « *autre monde* ». Par ailleurs, l'accès à des formations en ligne leur permet de développer de nouvelles compétences via des tutoriels sous forme de vidéo. Cependant, il ne faut pas oublier les coûts élevés de connexion, compte tenu d'un niveau de vie précaire et des très faibles opportunités de revenus monétaires. Par conséquent, accéder à cette technologie nécessite de disposer d'un soutien familial fort.

Il faut donc s'interroger sur l'offre numérique : est-elle réellement émancipatrice ou apparaît-elle comme un palliatif du vide des politiques publiques ? En effet, les jeunes femmes rurales apparaissent comme les laissées-pour-compte des politiques publiques marocaines. Catégorie depuis très longtemps construite comme dominée, elles ne sont pas l'objet de politiques publiques d'autonomisation, et elles sont encore moins considérées comme des sujets pouvant investir les champs de la citoyenneté. Volontairement mises en invisibilité dans l'espace public, ces dernières sont cantonnées à des espaces domestiques où s'exerce un fort contrôle social. Pour ces dernières, les possibilités d'autonomisation sont dépendantes de leur accès à des espaces urbains où elles pourraient alors envisager une intégration au marché de l'emploi ou la reprise d'une formation. L'accès à la téléphonie mobile est donc présenté comme une opportunité d'émancipation, notamment après des études primaires leur ayant permis d'accéder aux rudiments de la lecture et de l'écriture. Les parangons des nouvelles technologies mettent en avant les très rares « success-stories » sans jamais approfondir le vécu quotidien de la majorité de ces femmes dont 85 % sont cantonnées à leur foyer, sans perspective de changement de leur condition pour 88 % d'entre elles.

En premier lieu, l'accès aux nouvelles technologies est un objet de négociation continu pour des jeunes femmes ne disposant par de ressources monétaires personnelles : l'achat du téléphone et des recharges est dépendant des moyens et du bon vouloir des autres membres du ménage. Ces jeunes

femmes ne peuvent aucunement accéder aux lieux de connexion collective à moindre coût que sont les cafés, par exemple. En second lieu, l'ouverture numérique à un espace social plus large ne doit pas occulter l'incapacité d'agir dans une réalité locale de contrôle social très fort. Dès lors, pour les jeunes femmes les plus connectées, la téléphonie mobile ouvre sur un autre monde inaccessible venant accentuer le décalage entre les horizons désirables et leur quotidien qu'elles qualifient de « *vie vide* ». En effet, leur engagement dans des activités collectives apparaît sans cesse empêché, amenant à une disjonction entre un espace virtuel ouvert et une réalité sociale fermée. En troisième lieu, cet écart croissant entre les possibles mis en scène sur les réseaux sociaux et la triste réalité des contingences locales génère une profonde souffrance qui se traduit par un désir de quitter les territoires ruraux, le plus rapidement possible et tout particulièrement par le mariage le plus précoce possible, parfois en allant contre le désir des parents. Or, fonder un nouveau ménage afin d'accéder à un nouveau statut et de nouvelles ressources est un véritable pari sur la qualité de la relation conjugale pouvant conduire au meilleur mais aussi au pire. Par conséquent, l'accès aux nouvelles technologies comme palliatif à l'absence de politiques publiques ciblées apparaît bien comme un leurre à moindre coût pour ne pas mener une véritable réflexion sur les aspirations profondes de ces jeunes femmes rurales. Actuellement, la téléphonie relève avant tout de l'échappatoire et non de la construction d'une trajectoire de vie où ces technologies assureraient une réelle amélioration du bien-être.

Les jeunes femmes rurales restent donc à la croisée des chemins face au monde rural : le premier est de le quitter car il leur semble impossible de le transformer, voire même de s'y faire entendre ; le second est d'y rester sans perspective de le changer en s'appuyant au maximum sur la qualité des relations familiales au quotidien ■

Bibliographie

- Amsellem-Mainguy, Y. et Voisin, S-G. (2019, septembre). « *Les filles du coin* ». *Enquête sur les jeunes femmes en milieu rural. Sociabilités dans l'espace local rural populaire*. Paris : INJEP Notes & rapports.
- Archambault, J-S. (2010). La fièvre des téléphones portables : un chapitre de la « success-story » mozambicaine ? *Politique africaine*, n° 17, p. 83-105. Paris : Khartala.
- Balleys, C. (2017). Socialisation adolescente et usages des médias sociaux : la question du genre. *Revue des politiques sociales et familiales*, n°125, p. 33-44. Boulogne-Billancourt : Éditions Persée.
- Belghiti, Malika (1969). Les relations féminines et le statut de la femme dans la famille rurale – dans trois villages de la Tessaout. *BESM, vol. 31*, p. 289-361. Boulogne-Billancourt : Éditions Persée.
- Bossenbroek, Lisa (2016). *Behind the Veil of Agricultural Modernization: Gendered Dynamics of Rural Change in the Saïss, Morocco*. Thèse de doctorat, Wageningen University.
- Bourqia, Rahma (dir.) (2019). *Atlas territorial de l'abandon scolaire, Analyse des parcours de la cohorte 2014-2018 et cartographie communale*. Instance nationale d'évaluation auprès du Conseil supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche scientifique, Rabat.
- Faysse, N., Bouzidi, Z. Kadiri, Abdellaoui, E. et Chattou, Z. (2015). Les jeunes ruraux aujourd'hui. *Alternatives Rurales, Hors-série Jeunes ruraux*.
- Fogue Kuate, F. A. (2020). Les voies téléphoniques de l'émancipation des jeunes filles en milieux musulman et chrétien au Cameroun. *Réseaux*, n° 222, p. 113-138. Paris : Éditions La Découverte.
- Gillot, Gaëlle (2016). Les coopératives, une bonne mauvaise solution à la vulnérabilité des femmes au Maroc ? *Espace populations sociétés* [En ligne], 2016/3 | 2017, mis en ligne le 31 janvier 2017, URL : <http://journals.openedition.org/eps/6619> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/eps.6619>

- HCP (2019). *La femme marocaine en chiffres. Évolution des caractéristiques démographiques et socioprofessionnelles*. Rabat.
- Le Bervet, S. (2020). *Pratiques et usages numériques des jeunes, État de l'art*. Groupes thématiques de la Direction du numérique pour l'Éducation.
- Martin, C. (2007). *Le téléphone portable et nous. En famille, entre amis, au travail*. Paris : L'Harmattan.
- Moisseron, J.-Y., Ben El Ahmar, M., Romagny, B. *et al.* (2019). Financements et activités des femmes en milieu rural au Maroc. *Maghreb - Machrek*, 2019/2 (N° 240), p. 53-76. DOI : 10.3917/machr.240.0053. URL : <https://www.cairn.info/revue-maghreb-machrek-2019-2-page-53.htm>
- Montanari, B. et Bergh, S. I., (2019). Une analyse genrée des activités génératrices de revenus (AGR) dans le cadre du Plan Maroc vert : à qui profite-t-il ? [1] », *Maghreb - Machrek*, 2019/4 (N° 242), p. 49-66. DOI : 10.3917/machr.242.0049. URL : <https://www.cairn.info/revue-maghreb-machrek-2019-4-page-49.htm>
- Nadah, A., Aït Mouha, J., Abdeljebbar, S. *et al.* (2019). À propos de la femme rurale au Maroc. *Les Brefs du Plan*, n°10, Maroc : HCP.
- Nova, N. (2018). *Figures mobiles, une anthropologie du Smartphone*. ha. archives-ouvertes.fr
- Octobre, S. et Berthomier, N. (2011). L'enfance des loisirs. Éléments de synthèse. *Culture études*, n° 6, p. 1-12. France : ministère de la Culture - DEPS.
- Pascon, P. et Bentahar, M. (1969). Ce que disent 296 jeunes ruraux. *BESM, vol. 31*, p. 145-287. Boulogne-Billancourt : Éditions Persée.
- Pasquier, D. (2020). Cultures juvéniles à l'ère numérique. *Réseaux*, n° 222, p. 9-20. Paris : Éditions La Découverte.

3. ÉDUCATION, AVENIR ET PRATIQUES NUMÉRIQUES DES JEUNES FILLES RURALES DE 15 À 24 ANS.
LA TÉLÉPHONIE MOBILE COMME ÉCHAPPATOIRE DANS UN QUOTIDIEN SANS HORIZON ?

- Pasquier, D. (2015). La communication numérique dans les cultures adolescentes. *Communiquer*, n° 13, p. 80-89.
- Vendramin, P. (2011). TIC et genre : des regards multiples. *TIC et société*, vol. 5, n° 1.